## CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE 2024 PASSE-COQUE du 11/10/2025

Chers adhérentes et adhérents de l'association Passe-Coque,

Notre association tiendra ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire à Saint Philibert au Club House (algeco près du stade de foot).

Nous pourrons clôturer les comptes 2024 et renouveler le bureau selon les statuts.

L'AGO se tiendra à 10h 30. L'AGE se tiendra à suivre.

Conformément à nos statuts et par souci d'accessibilité, votre vote s'effectue soit en présentiel, soit par correspondance avec pouvoir pour ceux qui ne pourraient pas être présents. Vous trouverez page suivante un pouvoir pour chaque AG.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des documents qui vous seront envoyés dans les jours qui suivent pour voter les résolutions nécessaires au fonctionnement de Passe-Coque.

Vous recevrez dans un mail à suivre le rapport financier de 2024, chiffres extraits des états financiers avec compte de résultats validés par notre commissaire aux comptes Ouest Conseil à Auray.

## Ordre du jour AGO

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Lecture du rapport du CAC
- - Vote des résolutions
- Questions diverses

## <u>Vote</u>

N° 1 – Approbation des comptes 2024 avec approbation du rapport financier et des conventions associées.

N° 2 -Approbation du rapport moral

N° 3- Quitus de gestion

## Ordre du jour AGE

Conformément aux statuts, nous devrons voter pour le renouvellement des mandats des administrateurs et du président.

Pouvoir pour participation à l'Ass	emblée générale ordinaire de Passe-Coque :
Je soussigné, mer	mbre à jour de mes cotisations 2024, donne pouvoir à à jour de ses cotisations, pour me représenter et voter à
l'assemblée générale ordinaire de Passe-Co	que le 04/10/2025
Fait à le	Signature
	(Précédée de la mention « bon pour pouvoir »)
	emblée générale extraordinaire de Passe-
<u>Coque :</u>	
	mbre à jour de mes cotisations 2024, donne pouvoir à jour de ses cotisations, pour me représenter et voter à
l'assemblée générale extraordinaire de Pas mandats des membres du conseil d'admini	se-Coque le 04/10/2025 pour le renouvellement des stration.
Fait àlele	Signature
	(Précédée de la mention « bon pour pouvoir »)